

LE PETIT FORGEOIS

N°8 - NOVEMBRE 2022

EN IMAGES

Forges Rose : succès pour la première édition

ZOOM SUR

Les économies d'énergie

ENVIRONNEMENT

Participez à la vie d'un jardin agroécologique





Inauguration de l'agrandissement du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) le 7 septembre à Forges, en présence de Monsieur le Sénateur de l'Essonne, Jean-Raymond Hugonet, Madame Dany Boyer, Présidente de la CCPL, Madame Chantal Thiriet, Maire de Limours et Monsieur William Berrichillo, Maire de Saint-Maurice-Montcouronne.

ÉDITO

Chères Forgeoises et Forgeois,

Le temps a filé très vite depuis le retour des vacances d'été, nous sommes déjà à la Toussaint, moment propice pour faire un bilan de la rentrée scolaire.

Avec son lot d'imprévus qui nous rappellent l'importance d'être réactifs pour faire face au quotidien, la rentrée des classes s'est déroulée pour le mieux pour nos enfants, les équipes enseignantes et les agents.

La bonne nouvelle de cette rentrée est l'ouverture d'une septième classe en maternelle, fruit de notre pugnacité depuis plus d'un an à sensibiliser l'inspection d'académie sur les effectifs des classes et notre engagement à investir dans les écoles en commençant par la maternelle. Je remercie d'ailleurs l'inspecteur d'académie pour son écoute et son accompagnement. Nous avons donc aujourd'hui des classes de 25 élèves au maximum, un confort oublié depuis longtemps. Cela demande d'être créatif et agile dans la conduite des travaux lourds qui ont démarré fin juin et qui devraient s'achever d'ici quatre mois, un vrai défi relevé par notre responsable des Services Techniques et l'adjoint aux travaux qui oeuvrent au quotidien avec les entreprises contractantes au bon déroulement du chantier malgré les difficultés d'approvisionnement et le contexte particulier d'intervenir sur un site occupé par de très jeunes enfants.

Même si la priorité est de rendre totalement

transparents ces travaux pour les occupants de l'école, ce n'est malheureusement pas matériellement possible, et tous les acteurs - équipe enseignante, service périscolaire, entreprises, élus- jouent le jeu pour limiter autant que faire se peut l'impact, notamment pour les enfants de la septième classe. Ce jeu en vaut la chandelle, tout d'abord parce qu'il en va du bien-être présent des enfants, mais aussi pour la suite pour pérenniser cette septième classe : la solidarité est le ciment du futur.

Cet agenda scolaire chargé n'a pas freiné la reprise de l'activité forgeoise avec des mois de septembre et d'octobre particulièrement denses : redémarrage des programmes associatifs, forum des associations, brocante, fête du sport et téléthon, journée du patrimoine et accueil des nouveaux Forgeois, Forges Rose, Fête de la Châtaine...

J'ai également dialogué avec certains d'entre vous lors des réunions de quartier en septembre et j'espère que cette année scolaire nous permettra de nous croiser et d'échanger sur vos retours, votre (notre) quotidien et sur les projets en cours et à venir. L'équipe municipale et moi-même restons toujours aussi disponibles sur rendez-vous ou de façon impromptue et bien sûr, via nos différents moyens de communications renouvelés et modernisés.

Au plaisir de se rencontrer !

Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains



Retrouvez toute l'actualité
de la commune sur
www.forges-les-bains.fr



SOMMAIRE



4

Retour en images 04

À la une 08

- › Clifford Giblin
Solidarité & mémoire des combattants

Actualités 10/11

- › La parole aux Forgeois
- › Forges rose : succès pour la première édition !
- › La rentrée dans les écoles

Actualités 12

- › Ouverture de la chasse
- › Du nouveau pour la carte Améthyste et la carte Taxi
- › Roulez, branchez !
- › Félicitations aux jeunes diplômés
- › Pass culture, pass'sport
- › Chèque énergie



16

Actualités 13

- › Pré-lancement de l'application touristique Pays de Limours
- › Une borne interactive à l'accueil de la mairie
- › Pensez à vous abonner à la newsletter de la commune !
- › Votre ticket de bus par SMS

Actualités 14/15

- › Défis fiscalisez vos travaux grâce au label Fondation du Patrimoine
- › Conférence « Les patrimoines bâtis de Forges-les-Bains »
- › Rejoignez les Desperates Housewives de Forges-les-Bains
- › Que faire de mes encombrants ?
- › L'Escapade change ses horaires
- › Aidant connect
- › Distribution des colis de Noël
- › Boîtes de Noël solidaires

Zoom sur 16

- › Les économies d'énergie



30

Travaux 21

Environnement 19

- › L'histoire des châtaigniers greffés
- › Élagage des arbres
- › Incroyables Forgeois

Vie économique 25

- › Liloou Bien-Être

Vie associative 26

Conseils municipaux 27

Tribunes 27-28

Carnet 29

Agenda 30

- › Novembre 2022 à janvier 2023
- › Avis de recherche des Amis de l'Eglise

LE PETIT FORGEOIS

est réalisé par le service communication de la mairie | communication@forges-les-bains.fr
Directeur de la publication : Séverine Martin | **Rédactrice en chef** : Irène Corvest
Rédaction et conception graphique : Service communication, Margaux Maroussie
Crédits photos : photothèque municipale, Pexels, Freepik, associations
Impression : Desbouis Gresil : 1 850 exemplaires | **ISSN** : 2802-3994
Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains
Tél. : 01 64 91 03 29



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



— en images —

1. Champion's Football Forgeois

Dimanche 3 juillet - Le Football club Forgeois a organisé un match de foot hommes/femmes, ouvert à tous, au stade Maurice Buisson.

2. Forum des associations - Samedi 3 septembre au stade Maurice Buisson

3. Brocante

Dimanche 4 septembre, sous un beau soleil !

4. Fête du sport & Téléthon

Samedi 17 septembre au stade Maurice Buisson et au gymnase

Journées du patrimoine

Samedi 17 septembre

5. Balade en vélo à la découverte de Forges et ses hameaux avec le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse

6. Les amis de l'Eglise ont proposé une conférence de Frédéric Gateau "Histoire et secrets de l'Eglise". Cinquante-huit auditeurs ont assisté à cette conférence. Ils ont accueilli plus de cent personnes pendant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine et à nouveau, essentiellement des Forgeois qui n'avaient pas encore visité l'église depuis sa réouverture en 2020.

7. Projection de films sur l'histoire de Forges et accueil des nouveaux Forgeois.



4



1



3



2



2



Crédit photo : PNR Vallée de Chevreuse



Samedi 15 octobre, Madame le Maire était présente à l'aéroport d'Orly pour représenter Forges-les-Bains lors de la manifestation contre les nuisances aériennes, organisée par le réseau DRAPO, l'association de défense des riverains de l'aéroport d'Orly.



Retrouvez toutes les photos des événements à Forges-les-Bains sur www.forges-les-bains.fr, rubrique "En images"

FORGES ROSE

**Course et marche
pour soutenir la lutte
contre le cancer du sein**



La commune a participé à l'opération "Octobre Rose" dans le cadre de la campagne nationale de dépistage du cancer du sein, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. La municipalité tient à remercier l'association Ouest Essonne Athlétisme pour leur participation et leur organisation sans failles, mais aussi les nombreux bénévoles qui auront également rendu cette course possible. Merci également au Football Cub Forgeois, Lilo Bien-Être, Shake Her, Monsieur Bourreau, Pilat'Essonne, Lucky Boots, Mme Tallandier (Reiki) et Events By Jess. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

**FORGES
ROSE** LES BAINS
S'engager et sensibiliser





DE LA FÊTE 2022 CHÂTAIGNE

La fête de la châtaigne est organisée par la municipalité, mais son succès attesté par une fréquentation élevée ne pourrait avoir lieu sans l'aide et le dévouement de nombreuses personnes, à commencer par les agents communaux et les Forgeois bénévoles. Que soient aussi remerciés Maria de Smet qui a donné d'impressionnantes quantités de pommes dont les Métiers d'antan ont extrait le jus très apprécié à l'aide de leurs outils historiques, les restaurants l'Arôme et du Golf pour les récompenses du concours du nichoir, le Conseil municipal des jeunes ainsi que M. François Huberdeau, qui a offert à la commune un magnifique nichoir prochainement implanté au parc des Thermes.

Commission culture et animation événementielle



INTERVIEW

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Il y a eu des moments difficiles, pénibles. Mais je pense qu'avec la jeunesse, on ne prend pas vraiment conscience, on ne se rend pas compte, on ne pense pas pouvoir être blessé ou tué, on se dit qu'il faut y aller, on suit les ordres et on ne se pose pas de questions... C'est après, avec le recul, qu'on réalise qu'on aurait pu y rester.

Clifford Giblin



L'UNC Essonne est la représentation départementale de l'Union Nationale des Combattants. A ce titre, l'association accueille toutes les générations du monde combattant, pour le souvenir des combattants morts pour la France, pour le maintien des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité, et pour participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

L'HISTORIQUE

Le 11 novembre 1918 à 10h40 quelque part dans les Vosges tombe le dernier soldat français de la guerre de 1914-1918. Ce même 11 novembre à 11h est signé dans la forêt de Compiègne, dans un wagon à Rethondes, l'Armistice mettant fin à la guerre la plus effroyable que l'espèce humaine ait connue.

Quinze jours après l'Armistice est créée l'Union nationale des combattants, citée dans le Journal Officiel du 11 décembre 1918. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Georges Clemenceau et le Révérend père Brottier, deux hommes aussi peu semblables que l'eau et le feu, en sont les fondateurs. Clemenceau remet au premier trésorier de l'UNC la somme de 100 000 francs or, provenant d'un don d'une mère, dont le fils est tombé au combat.

L'UNC rassemble sans distinction d'opinion, de race et de religion.

L'association est implantée en métropole et dans les outre-mer :

- 95 départements
- 4500 associations locales sur le territoire français

La devise de l'UNC :
UNIS COMME AU FRONT

Photo : Clifford Giblin et Romain Duprè, lycéen de Limours et porte drapeau, aux Invalides.

CLIFFORD GIBLIN SOLIDARITÉ & MÉMOIRE DES COMBATTANTS



Clifford Giblin est vice-président de l'UNC Essonne et Président de l'association locale UNC Limours depuis 2001. Il participe notamment aux commémorations organisées par les communes afin de raviver le souvenir des soldats morts pour la France. Retour sur son parcours et son engagement.

Clifford est né à Paris. Agé de quelques mois, il part vivre à Madagascar avec sa famille, suite à la mutation de son père, ingénieur à l'Institut Géographique National (IGN). En 1947, à 13 ans, il reviendra vivre en métropole dans les Pyrénées-Orientales puis à Paris pour terminer ses études.

Sursitaire, ce n'est qu'en 1957, à l'âge de 22 ans, que Clifford est appelé sous les drapeaux et affecté au 403^e RAA (régiment artillerie antiaérienne). Il est ensuite réaffecté à Bègles où il fera l'instruction des jeunes recrues.

Après un séjour de douze mois en métropole (l'Algérie à l'époque était composée de trois départements français), il rejoint son corps à Aflou dans le sud Oranais. D'artilleurs, ils sont devenus fantassins et pour cause : pas d'aviation ennemie. Son régiment était en opération sur le terrain, avec les commandos de marine ou avec la légion, mais aussi en protection de convois de ravitaillement des postes avancés.

Cette guerre en Algérie reste un épisode douloureux. C'est avec beaucoup d'émotion et une certaine réserve qu'il évoque ces moments qui l'ont profondément marqué lors de ces dix-huit mois passés dans les zones de combat.

« Le souvenir le plus difficile c'est lorsque nos amis du 119^e régiment du Train ont eu 32 personnes sur le tapis. Ils étaient tombés dans une embuscade. Nous les avons veillés dans une chapelle ardente à Aflou. Aujourd'hui, je pense particulièrement à ces soldats lorsque j'entends la sonnerie aux morts, j'en ai toujours des frissons... »
« J'avais un ami, professeur de maths dans le civil qui, par vocation, préférait enseigner

dans un petit village isolé plutôt que d'être sur le terrain. Les enfants l'adorait. Je lui avais dit de faire attention car il était seul mais il se sentait bien et protégé par la population. Je me souviens d'avoir insisté pour qu'il quitte le village. C'est la dernière fois que je lui ai parlé. Il a été égorgé. Mais que peut faire la population contre une bande armée ? »

A part de nombreux moments difficiles, je garde un bon souvenir de mon service militaire au cours duquel, j'ai eu la chance de côtoyer, de vivre avec des garçons de toutes catégories sociales et de partager avec eux les moments de joie mais aussi de peine. J'ai pu tisser des liens de pure amitié. Aujourd'hui, nous sommes encore quelques uns à nous fréquenter. »

Démobilisé en 1960, Clifford Giblin réintègre la société Alsthom, où à la sortie d'une école d'ingénieur, il avait été embauché avant son service. Il sera responsable de l'activité du dépoussiérage électrostatique des centrales thermiques et des cimenteries, puis des sucreries, ce qui lui permettra de voyager jusqu'en Argentine, Tunisie, Israël, Zaïre. Il deviendra par la suite responsable du département « bancs d'essais », dans le domaine militaire : blindés, aviation, marine et de l'industrie automobile (Renault, Peugeot, Citroën, Ford) en France, Mexique, Chine, Portugal, Espagne, Inde, Tchécoslovaquie, Russie...

SON RÔLE À L'UNC

Clifford s'installe à Limours en 1975. Etant détenteur de la carte d'anciens combattants, son voisin, René Bisner, commandant dans l'armée de l'air et Président de l'UNC de la section de Limours, le convainc en 1985 d'adhérer à l'association. Il est élu vice-président en 1987 puis Président en 2001.

En 1990, il est élu vice-président de l'UNC départementale de l'Essonne en charge de la communication.

Clifford est chargé de la transmission des informations et/ou décisions importantes du national vers le département et les quarante-neuf présidents des associations locales. Il doit informer des projets, expositions, manifestations patriotiques... mais aussi participer à la transmission de la mémoire dans les établissements scolaires. Pour communiquer, il utilise plusieurs supports : le magazine mensuel « la Voix du combattant », la lettre UNC 91, le site internet et facebook. Il est également chargé de transmettre toute information et/ou demande d'appui aux élus nationaux et locaux : préfets, députés, sénateurs, conseil départemental et maires.

L'un des principaux objectifs de l'association est la transmission de la mémoire.

Clifford et les anciens combattants interviennent dans les écoles pour prolonger cette mémoire. C'est d'ailleurs avec fierté qu'il nous rapporte que trois jeunes lycéens de Limours les ont contactés cette année suite à une intervention dans leur classe, afin de devenir porte-drapeau.

A Forges-les-Bains, l'UNC est présente lors des commémorations organisées par la commune à la mémoire des combattants et victimes de guerres : le 11 novembre et le 8 mai.

En tant qu'ancien combattant, Clifford Giblin a eu de nombreuses décorations, dont celles de la grande Chancellerie : la légion d'honneur, la médaille militaire et l'ordre national du mérite.

DÉMOCRATIE LOCALE

La parole aux Forgeois !



Question : Bonjour, est-il possible de faire une communication sur le frelon asiatique car il y a une recrudescence sur la commune de Forges-Les-Bains. Les abeilles sont en voie de disparition et les frelons asiatiques aiment beaucoup manger les abeilles. J'ai constaté la présence aux pré aux chevaux malgré un nid détruit et la présence aux alentours de l'école le petit Muce qui peut provoquer des grosses complications pour les adultes allergiques et surtout pour les enfants allergiques au venin de cette espèce. Espèce qui est classée nuisible de cat 2. Merci à vous.

Réponse : Dans nos régions, nous rencontrons deux sortes de frelons : européen et asiatique. Apprendre à les différencier est important car l'un a un rôle écologique, l'autre est un nuisible.

- Le frelon européen est bien connu en France ; son implantation en Europe est plus vieille que l'espèce humaine. Il est peu agressif et assez discret, sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une abeille. Il peut à l'occasion manger une abeille mais il s'alimente plutôt de papillons, de mouches, de pucerons, de criquets. Il est lui-même mangé par l'oiseau, le guêpier. Il a donc sa place dans notre écosystème.

- Le frelon asiatique, dont le premier nid a été détecté en 2004, est une espèce invasive, agressive. Elle se nourrit essentiellement d'abeilles et de miel. Ce prédateur fait un vol stationnaire devant les ruches. Il peut détruire des ruchers entiers. Il met donc en danger la biodiversité entretenue par les abeilles.



Frelon européen

Frelon asiatique

C'est pourquoi il est fondamental de savoir le différencier de son cousin européen afin d'éviter d'inutiles inquiétudes.

Identifier le nid du frelon asiatique

- Le nid du frelon européen possède une grande entrée (plus de 10 cm) positionnée plutôt en bas et orientée plein sud. Il se situe presque toujours dans l'obscurité et dans des lieux abrités comme le tronc d'un arbre ou un grenier.



- Le nid du frelon asiatique possède une petite ouverture (moins de 4 cm) qui, lorsque le nid est petit, se situe plutôt en bas puis sur le côté lorsqu'il dépasse 15 cm de diamètre. Il est caractérisé par de petites écailles concentriques. Le nid est plutôt sphérique et beaucoup moins caché que le frelon européen. Il se situe souvent en pleine lumière.



Selon les professionnels en charge de la destruction des nids de frelons, il est rare qu'ils se fassent attaquer par des frelons européens peu méfiants, alors que les frelons asiatiques se jettent sur eux pour les piquer à plusieurs reprises. Ils conseillent de ne jamais agir seul en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques. Il faut faire appel à des professionnels ou contacter la mairie qui pourra vous orienter.

Vous pouvez également signaler un nid de frelons asiatiques sur le site suivant : <https://lefrelon.com/signalement-frelons-asiatiques>

À vos questions !

Pour poser votre question à la mairie, vous pouvez nous écrire :

- > par mail : communication@forges-les-bains.fr
- > via l'application mobile illiwap, en utilisant la boîte à idées.

Question : Bonjour peut-on avoir les dernières nouvelles concernant la future boulangerie et supérette ? Elles étaient prévues en début 2022. Merci

Réponse : La Mairie soutient le porteur de ce projet, la boulangerie des six moulins. Celui-ci a été freiné par des travaux conséquents. Il nous a relaté d'autres soucis sur son chantier, il devait revenir vers nous. Nous l'avons une nouvelle fois relancé, nous attendons un planning ferme.

Concernant la supérette, la Mairie est en attente d'un dépôt de dossier afin d'obtenir les autorisations d'urbanisme. Le dossier est en cours d'élaboration.

SOLIDARITÉ

Forges rose : succès pour la première édition !

Samedi 1^{er} octobre, au parc des Thermes, **279 personnes** ont répondu à l'appel pour cette grande opération en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Leur mobilisation a été fructueuse puisque ce sont 4093,50 € qui ont été récoltés pour la Ligue contre le cancer. Bravo aux marcheurs et coureurs qui se sont engagés et merci aux bénévoles et associations qui se sont mobilisés pour cet événement solidaire. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux !



279

PARTICIPANTS

4093,50 €

DE DONNS
POUR LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

SCOLARITÉ

La rentrée dans les écoles



464

C'est le nombre d'enfants scolarisés à Forges-les-Bains lors de cette rentrée. Un chiffre stable puisqu'ils étaient 461 inscrits à la rentrée 2021. Les écoliers et leurs enseignants ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre, après les vacances estivales. Une fois passé le stress lié à chaque rentrée scolaire, tous avaient le sourire et ont eu plaisir à se retrouver dans les classes pour une bonne année de travail !

L'école maternelle accueille cette année 171 enfants, répartis dans sept classes d'environ vingt-cinq enfants grâce à l'ouverture à la rentrée d'une classe supplémentaire. Elle a été installée provisoirement avant les travaux prévus pendant les vacances d'octobre.

En élémentaire, 293 élèves sont répartis dans les onze classes du CP au CM2. Tout comme l'année dernière, les élèves ont fait leur rentrée en musique, avec un flash mob sur la musique « Kung fu panda ». Bravo à eux !

RETOUR DES COURS DE PISCINE !

Cette année, la commune permet aux élèves du CP au CM1 de bénéficier de séances de natation à la piscine des Ulis, réouverte en ce début d'année scolaire. Les transports en bus sont pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL).

RESTAURATION SCOLAIRE : LA COMMUNE EST À L'ÉCOUTE DES FAMILLES

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, la commune a convié les parents d'élèves à une réunion publique sur la restauration scolaire le 4 juillet 2022. Suite à ces échanges, la municipalité a pris en compte les remarques et attentes des enfants. Le menu à cinq composantes est de retour en école élémentaire depuis la rentrée de septembre. Des représentants d'élèves assistent à la commission "menus" afin de faire part également de leurs observations et leurs propositions.



FORGES EN POCHE AVEC ILLIWAP PARENTS, ABONNEZ-VOUS AUX STATIONS « ÉCOLE »

Votre enfant est scolarisé dans une des deux écoles de Forges-les-Bains ? Abonnez-vous dès à présent aux sous-stations de la mairie : « Ecole élémentaire » et/ou « Ecole maternelle » pour recevoir en temps réel les informations et actualités des écoles de vos enfants.

Pour cela, si ce n'est pas déjà fait, téléchargez l'application Illiwap gratuite sur Google Play ou Apple Store, recherchez et entrez dans la station « Forges-les-Bains ».

Sur l'onglet d'affichage, rendez-vous sur « Stations liées ». Abonnez-vous à la station qui vous concerne ou aux deux stations si c'est le cas : « Ecole maternelle » et/ou « Ecole élémentaire ».



CHASSE

Ouverture de la chasse

La Préfecture de l'Essonne a communiqué les dates d'ouverture et de clôture de la chasse pour la période 2022/2023 en Essonne : du 18 septembre 2022 au 28 février 2023.

L'association des chasseurs nous informe des dates des chasses prévues sur la commune. Pendant cette période, soyez prudents et respectez les zones réservées à la chasse.

Dates de chasse au petit gibier

Les dimanches et jours fériés

- du 01/11/22 au 19/01/23
de 9h à 12h et de 14h à 17h
- du 20/01/23 au 28/02/23
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dates des battues

Le samedi de 9h à 12h30

- 2022 : 5/11 - 19/11 - 3/12 - 17/12
- 2023 : 7/01 - 21/01 - 4/02 - 11/02 - 18/02 - 25/02

FÉLICITATIONS AUX JEUNES DIPLÔMÉS !

La commune félicite les jeunes Forgeois diplômés qui ont brillamment réussi leurs examens de fin d'année. A Forges-les-Bains, dix huit élèves ont obtenu la mention « Très bien » et treize la mention « Bien » au brevet. Pour le baccalauréat, ce sont huit Forgeois qui ont obtenu la mention « Très bien » et onze la mention « Bien ».

Bravo à tous !

PASS CULTURE : UN ACCÈS GRATUIT À LA CULTURE POUR LES 15/18 ANS



Envie de spectacles, de cinéma, de concerts, de livres ou encore de bandes dessinées à coût réduit ? Grâce au « Pass Culture », les jeunes de 15 à 18 ans peuvent renforcer et diversifier leurs pratiques culturelles. De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements...).

> Plus d'infos : pass.culture.fr

PASS' SPORT

Le dispositif national d'incitation à la pratique sportive est reconduit. Il permet d'obtenir une aide de 50 euros pour les enfants et les jeunes adultes afin de financer tout ou une partie de son inscription dans une association sportive. Plus d'un million de jeunes ont déjà pu bénéficier de ce coup de pouce.

> Informations et inscriptions : sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/article/le-pass-sport

CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie aide à payer vos factures d'électricité et de gaz. Il sert aussi à régler les charges d'énergie si vous êtes logé dans certains établissements (en Ehpad, par exemple) ou en logement-foyer. Enfin, il vous permet de vous acquitter de certains travaux ou dépenses énergétiques.

> Plus d'infos : chequeenergie.gouv.fr



SENIORS

Du nouveau pour la carte Améthyste et la carte Taxi

Que vous soyez une personne âgée, en situation de handicap, ancien combattant ou veuve de guerre, pensez à demander votre carte de transports Améthyste qui vous permettra de voyager gratuitement sur tout le réseau SNCF Île-de-France.

NOUVEAU !

Un téléservice de demande d'aides en ligne, pour le forfait Navigo Améthyste et pour la Carte Taxi, est maintenant disponible sur les services en ligne du département de l'Essonne.

> Pour plus d'informations, contacter le CCAS de la mairie au 01 64 91 03 29 ou par mail ccas@forges-les-bains.fr

TRANSPORTS/ENVIRONNEMENT

Roulez, branchez !



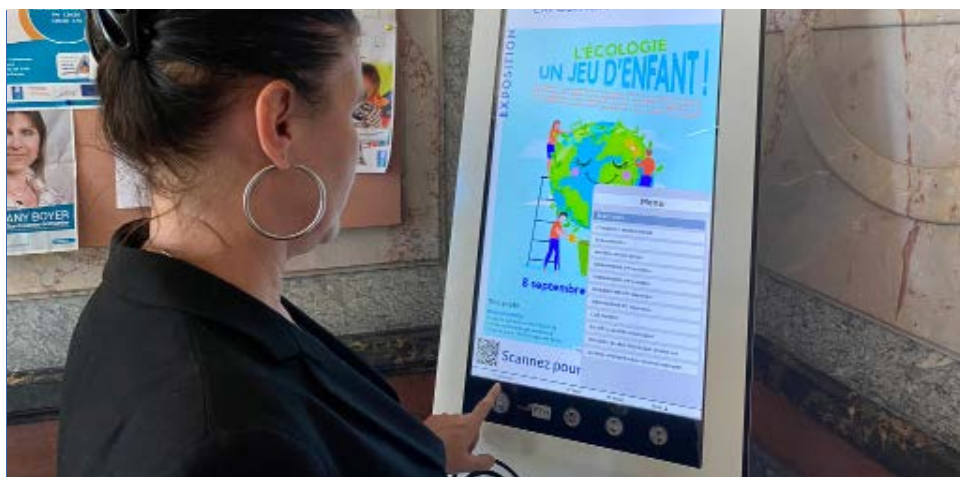
Proposé par la Région, *Roulez, branchez !* est un service en ligne gratuit qui facilite et encourage la vie en voiture électrique. À ceux qui ont adopté ce mode de déplacement moins polluant, il permet de trouver les bornes près de chez eux ou sur leur trajet. À ceux qui hésitent, il explique tout et détaille les aides à l'achat ou à la conversion

disponibles, à commencer par celles de la Région. Le service est actualisé au rythme du déploiement des bornes.

> roulezbranchez.smartidf.services

NUMÉRIQUE

Une borne interactive à l'accueil de la mairie



La commune a mis en place une borne numérique, à disposition du public, à l'entrée de la mairie.

elle permet aux usagers de consulter les documents en ligne, de manière simplifiée et en toute autonomie.

Cette borne interactive remplace l'affichage administratif papier sur les panneaux. À la fois ergonomique et adaptée aux personnes à mobilité réduite,

Vous pouvez désormais consulter les derniers arrêtés municipaux, les dépôts de permis, les comptes rendus des conseils municipaux...

TERRITOIRE

Pré-lancement de l'application touristique du Pays de Limours

Découvrez la nouvelle application touristique de la CCPL. Au programme, circuits, activités, commerces, curiosités, hébergements, restaurants, idées de sorties, lieux de cultes, agenda... tout ce que vous recherchez sur les communes du territoire sera prochainement disponible sur cette application mobile.

Angervilliers, Fontenay-lès-Briis, Gometz-la-Ville, Limours, Saint-Maurice-Montcouronne et Saint-Jean de Beaugard sont actuellement « communes tests ». Au cours de l'année 2023, les 14 communes seront couvertes.

Téléchargez l'application !

La maquette de pré-lancement de l'application touristique du Pays de Limours est disponible gratuitement dans l'App Store ou sur Google Play.

- > Rendez-vous sur la boutique de votre smartphone App Store ou Google Play
- > Recherchez "Pays de Limours - France Touristic".
- > Téléchargez l'application.

Pensez à vous abonner à la newsletter de la commune !



Pour ne pas passer à côté des actus de Forges, abonnez-vous à la newsletter ! Tous les 15 jours vous recevrez ainsi toute l'actualité forgeoise directement dans votre boîte mail. Pour vous y abonner, rendez-vous sur le site de la commune : www.forges-les-bains.fr

PRATIQUE

Achetez votre ticket de bus par SMS



Plus besoin de monnaie : vous pouvez maintenant acheter votre ticket de bus partout en Île-de-France grâce à votre téléphone ! En envoyant un code au 93100, vous recevrez un ticket sous forme de SMS et serez débité directement sur votre facture mobile.

Comment l'obtenir ?

Le Ticket d'Accès à Bord par SMS (ou TAB-SMS) est vendu exclusivement à l'unité. Pour l'acheter, il vous suffit d'envoyer par SMS au 93100 :

- pour les lignes desservies par la RATP, le mot-clef « BUS » accolé au Numéro de la ligne du bus à emprunter (exemple : BUS63, BUS24...). Le numéro de ligne est affiché sur le bus ;
- pour les lignes du réseau Optile (bus de grande cou-

ronne), le code affiché à l'arrêt du bus ou dans le véhicule.

Tarif : 2 euros TTC + coût éventuel du SMS pour les abonnements mobiles ne comprenant pas les SMS illimités.

Service disponible avec les opérateurs Bouygues, Orange, SFR et Free.

➤ Plus d'infos : www.ilede-france-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/tab-sms

PATRIMOINE

Défiscalisez vos travaux grâce au label Fondation du Patrimoine



Le label de la Fondation du patrimoine est destiné aux propriétaires privés et permet de déduire ses travaux de l'impôt sur le revenu sous certaines conditions. Accordé aux sites bâtis, parcs ou jardins qui ne bénéficient pas du régime des monuments historiques, ce label vous aide à financer les travaux de restauration réalisés chez vous. Vous êtes propriétaire d'un site ancien ou présentant des qualités architecturales ou paysagères distinctives, visible de la voie publique ou accessible au public, financez vos travaux de restauration extérieure.

➤ Forges-les-Bains, commune rurale, est bien sûr concernée par ce label. Intéressés ? Alors téléchargez la plaquette Label ou rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org/soumettre-un-projet/defiscaliser-travaux.

PATRIMOINE

Conférence « Les patrimoines bâtis de Forges-les-Bains »

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) organise une conférence sur les patrimoines bâtis de Forges-les-Bains. Cette présentation sera l'occasion de restituer aux habitants l'étude réalisée par le PNR, à savoir l'inventaire du patrimoine de la commune qui a été actualisé cette année dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme.

➤ La conférence aura lieu le **jeudi 24 novembre à 20h, salle Messidor. Ouverte à tous.**



LOISIRS

Rejoignez les Desperates Housewives de Forges-les-Bains

Les Desperates Housewives de Forges, ce sont trois mamans qui « n'avaient pas de temps pour elles ». Ces trois voisines ont décidé de se mettre à la course à pied. Elles se sont entraînées afin de finir un 10 km, et le 11 septembre, elles ont couru « La Parisienne » !

« C'était génial, nous avons décidé de continuer sur notre lancée. Si des mamans de Forges veulent nous rejoindre pour les prochaines, elles sont les bienvenues. Nous sommes les Desperates Housewives de Forges-les-Bains ! ».

➤ Audrey, Sophie et Valentina
audrey.scarpati@hotmail.fr



DÉCHETS

Que faire de mes encombrants ?

Vous ne savez pas comment vous débarrasser de vos objets encombrants qui sont trop volumineux pour être jetés à la poubelle ? A Forges-les-Bains, les objets encombrants sont collectés sur demande ou en apport volontaire en déchetterie.

Comment ça marche ?

- > Prenez rendez-vous au 09 78 08 24 25
- > Coût du service : 38 € (Service gratuit pour les plus de 70 ans et les personnes à mobilité réduite)
- > Indiquez précisément la liste des objets à prendre et le lieu de collecte
- > Déposez la veille après 19h les objets sur le trottoir (objets volumineux et/ou 3 sacs maxi de 120L dans la limite de 2 m³ par passage)
- > Votre présence est obligatoire lors du rendez-vous. En cas d'absence ou de dépôt supérieur à 2m³, la collecte ne sera pas effectuée et le déplacement vous sera facturé 25€.

Vous pouvez également les déposer pour être recyclés dans l'une des déchetteries du SIREDOM, dont celle de Briis-sous-Forges.

Et parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, plutôt que de jeter, vous pouvez donner vos objets, les vendre, les réparer vous-même ou les faire réparer par une structure spécialisée.

BON À SAVOIR :

L'association « Forges en transition » propose des ateliers Repair café, Répare couture et Café zéro déchet.



CULTURE

L'Escapade culturelle change ses horaires



Vous souhaitez profiter des nombreuses activités proposées au sein de l'Escapade culturelle ? Pensez à bien noter ses nouveaux horaires !

Désormais, afin de répondre au mieux à vos attentes, et vous permettre d'en profiter plus largement, l'Escapade culturelle vous accueille aux horaires suivants :

EN PÉRIODE SCOLAIRE

> Mercredi : de 9h30 à 13h et de 13h45 à 18h30

> Jeudi : le matin de 9h30 à 12h pour les assistantes maternelles du territoire et sur rendez-vous l'après-midi.

> Vendredi : de 16h à 19h

> Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

> du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Livres, romans, magazines, documentaires, BD, mangas, contes et histoires pour enfants mais aussi jeux de société ou encore tablette interactive... de quoi satisfaire toutes les envies.

L'Escapade propose aux enfants et aux adultes de jouer et lire sur place. Des animations et expositions variées sont également proposées tout au long de l'année. Deux ordinateurs avec accès internet sont à la disposition de tous.

NOUVEAU !

Découvrez les nouvelles revues à l'Escapade :

Maison et Travaux, Détours en France, Réponse à Tout, Phosphore, Notre Temps, Le Petit Quotidien, l'Histoire, I Love English World, 60 Millions de consommateurs...

Et pour les enfants : Papoum, Mille et une histoires, Mon premier cahier de jeux spécial maternelle, Olalar, Youpi, Tout comprendre junior.



AIDANT CONNECT : ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU NUMÉRIQUE

Vous faites peut-être partie des treize millions de personnes qui ont des difficultés avec les outils numériques. Le service Aidant Connect est fait pour vous.

Les aidants accompagnent des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne :

> soit en vous aidant dans vos démarches

> soit en les réalisant à votre place
Nathalie vous propose ce service à l'Escapade culturelle.

> Vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Escapade culturelle au 09 61 63 74 30



Bienvenue !

La commune a le plaisir d'accueillir Lucie qui sera présente deux jours par semaine ainsi que Nils, nouveau service civique à l'Escapade, présent du mercredi au samedi.

En ce moment à l'Escapade

Découvrez les expositions et animations en cours ou à venir à l'Escapade en page 30.



> Pour en savoir plus sur l'Escapade :

www.forges-les-bains.fr
Contact : 09 61 63 74 30
mairie@forges-les-bains.fr

SOLIDARITÉ

Distribution des colis de Noël



La distribution des colis aura lieu

> **Le 10 décembre de 9h à 12h**

> **Le 12 et 15 décembre de 13h30 à 18h**

l'Escapade Culturelle, 38 rue de Vaux, pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Un courrier avec bulletin d'inscription a été envoyé aux personnes concernées.

Si vous ne l'avez pas reçu, contactez l'Escapade au 09 61 63 74 30

SOLIDARITÉ

Boîte de Noël

Afin de ne pas multiplier et disperser les offres cette 3^e année, la mairie ne renouvelle pas l'opération "boîtes de Noël solidaires" et laisse à Lilo Bien-Être le soin de récolter vos cadeaux.

La municipalité espère que ceux-ci profiteront en priorité aux personnes de notre territoire.

EMPLOI

La commune recrute

La Mairie est à la recherche d'animateurs à temps partiel pour les écoles maternelle et élémentaire.



VOS MISSIONS

- Encadrer et animer le temps périscolaire (temps de repas, récréations, temps après et avant la classe)

- Proposer des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives sur les temps périscolaires.

- Veillez à l'hygiène et à la sécurité des élèves.

LES HORAIRES

En période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h45, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h.

> heures restantes à convenir selon disponibilités.

Contrat pouvant aller de 3h/semaine à 26 heures/semaine.

BAFA non obligatoire au début.

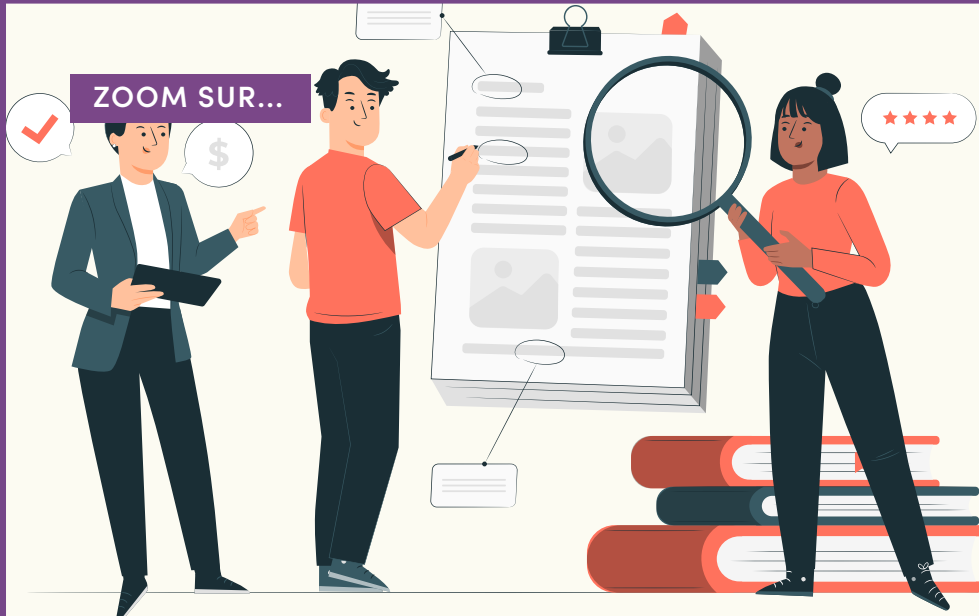
Poste à pourvoir à partir du 7 novembre.

CANDIDATURE :

CV et lettre de motivation à mairie@forges-les-bains.fr

> Pour en savoir plus :

CCAS au 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr



LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les dépenses et consommations énergétiques de la commune à l'étude

La municipalité maintient sa volonté de réduire la consommation énergétique des bâtiments publics afin de réaliser des économies d'énergie et financières. Des rénovations et autres travaux ont été, ou vont être, effectués sur certains bâtiments jugés trop énergivores.

Avec la hausse des prix de l'énergie, cette volonté est d'autant plus d'actualité. De nouvelles pistes sont à l'étude afin de continuer à baisser la consommation de la commune.

UN PARTENARIAT AVEC L'ALEC

La commune travaille en lien avec l'ALEC Ouest Essonne (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) pour suivre les consommations d'énergie de ses bâtiments publics (écoles, gymnase, mairie, centre socio-culturel...). Un audit a donc été réalisé sur la consommation énergétique de certains bâtiments. Cela permet à la municipalité de prioriser les travaux de rénovation.

1. LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA COMMUNE

- › le **partenariat avec l'ALEC** a été réactualisé ;
- › l'ALEC a réalisé un **bilan avec une caméra thermique** afin de visualiser les problèmes de déperditions de chaleur des bâtiments communaux. Elle a également réalisé une **étude sur l'éclairage public** ;
- › des **capteurs de températures** ont été installés dans plusieurs bâtiments afin d'éviter le dépassement des températures ;
- › les **robinets thermostatiques** ont été bloqués sur 19°max ;
- › les chaudières de Floréal, du bâtiment Jules Ferry et du logement du gymnase ont été remplacées par des **appareils à condensation** avec des régulations performantes ;
- › l'**extension de l'extinction de l'éclairage public** (réduit de 3h) ;
- › le programme de **rénovation de l'éclairage public** : le passage des luminaires aux LEDS a déjà permis de réaliser une nette baisse des consommations. Le remplacement des luminaires est toujours en cours sur la commune ;
- › un travail sur la mise en application de **l'obligation réglementaire suite au décret tertiaire pour les bâtiments communaux** de plus de 1 000 m², stipulant les objectifs suivants : 40% de réduction d'ici 2030, 50% de réduction d'ici 2040, 60% de réduction d'ici 2050.



2. LES ACTIONS POUR L'HIVER 2022

- › changement de la chaudière de la salle Messidor par une chaudière à condensation
- › de nouveaux capteurs de température vont être déployés dans d'autres bâtiments
- › généralisation du blocage des robinets thermostatiques sur 19° maximum
- › une fiche action par bâtiment a été réalisée afin de réduire la consommation, avec la mise en place des horaires de « confort », « réduit » et « hors gel » en fonction du planning d'occupation.

Exemple à la mairie

Un référent a été nommé pour veiller à la mise en place de ces préconisations.

Le programme des températures suit le planning d'occupation du bâtiment : 19°-17°. Les bureaux non utilisés ont été mis hors gel ainsi que la salle du conseil, sauf réunion impérieuse.

BON À SAVOIR

- › Laver sa vaisselle à 50°c ou avec le programme « éco » consomme jusqu'à 45 % en moins d'électricité qu'un programme intensif
- › Les bonnes températures pour le réfrigérateur : entre + 4 et + 5 °c ; pour le congélateur : - 18 °c
- › Laver son linge à 30 °c consomme 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90 °c et 2 fois moins qu'un lavage à 60 °c
- › Jusqu'à 60 % en moins de déperdition de chaleur par les fenêtres grâce aux volets fermés.

LES ÉCO-GESTES



1- ÉLECTROMÉNAGER

Décaler l'utilisation des appareils. Privilégier les modes éco du lave-linge et du lave-vaisselle. Ne pas faire fonctionner ses appareils avant qu'ils ne soient pleins.



2- CUISINE

Couvrir les casseroles



3- CHAUFFAGE

Éteindre le chauffage d'une pièce en cours d'aération. Baisser la température du logement à 16°C ou 17°C en cas d'absence dans la journée et pendant la nuit.



4- PORTABLE

Éviter de charger son portable entre 8h-13h et 18h-20h.



5- NUMÉRIQUE

Éteindre sa box quand on n'en a pas l'utilité, en cas d'absence et la nuit. Ne laisser aucun appareil en veille (box, TV, ordinateur, consoles de jeux, etc.).



6- LUMIÈRE

Limiter le nombre de lumières allumées dans une pièce. Éteindre les lumières inutilisées.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE MODE D'EMPLOI

À l'heure où nos factures de gaz et d'électricité explosent, faire des économies d'énergie est devenu indispensable pour préserver notre pouvoir d'achat. Pour vous y aider, la commune vous propose quelques conseils.



DES PERMANENCES ALEC

Propriétaire ou locataire, vous souhaitez avoir des informations sur les façons de faire des économies d'énergie dans votre logement ?

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) s'est associée avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne (ALEC), pour offrir aux habitants du Pays de Limours une permanence de conseil en énergie. Un conseiller France Renov' répond gratuitement, sur rendez-vous, aux questions que vous vous posez en matière d'amélioration énergétique : isolation thermique, chauffage, ventilation, rénovation énergétique globale, énergies renouvelables, aides financières mobilisables...

PERMANENCES sur rendez-vous :

le mercredi de 14h à 17h30, au siège de la CCPL, 615 rue Fontaine de Ville à Briis-sous-Forges.

Pour toute demande de renseignements ou prise de rendez-vous, contactez un conseiller France Renov' par téléphone au 01 60 19 10 95 ou par mail à cie@alecoe.fr

ECOWATT VOTRE MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

En téléchargeant l'application monecowatt, développée par RTE et l'ADEME, vous êtes informés à chaque instant de la consommation générale par des signaux clairs (de vert à rouge). Si la demande est trop élevée, un sms « vigilance coupure » vous incite à réduire ou décaler vos consommations. Pour s'inscrire gratuitement à l'alerte : www.monecowatt.fr. Enedis propose également l'outil *coupsures-exceptionnelles.enedis.fr*



Participez à une balade thermique avec l'ALEC

Habitants du centre-bourg de Forges-les-Bains, vous voulez savoir si votre logement est bien isolé ? Participez à la balade thermique organisée par l'ALEC Ouest-Essonne, jeudi 5 janvier. Muni d'une caméra infrarouge, un conseiller identifie les principales déperditions de votre logement et vous présente les solutions envisageables.

Rendez-vous jeudi 5 janvier à 19h à la mairie.

Gratuit, sur inscription : cie@alecoe.fr



LES TRAVAUX de la commune

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE ONT DÉBUTÉ CET ÉTÉ.

La première phase est terminée. Elle comprend :

- > la création d'une septième classe provisoire avant de pouvoir l'installer définitivement en janvier, à la fin des travaux. Les services techniques y ont installé un faux plafond avec isolation phonique ;
- > la démolition et l'agrandissement de l'office et la création du vestiaire des agents d'entretien et de restauration ;
- > la démolition du réfectoire et la reprise des sols et de la peinture : la partie ancienne du réfectoire a été réhabilitée avec un plafond à isolation phonique et un sol souple permettant de réduire la réverbération sonore et un entretien bien moins contraignant pour les agents ;
- > la création des locaux pour les futures centrales de traitement d'air double flux.

Montant du projet : 728 025 € HT

Subvention de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 194 149 €

Contrat de partenariat : 294 130 € (département)



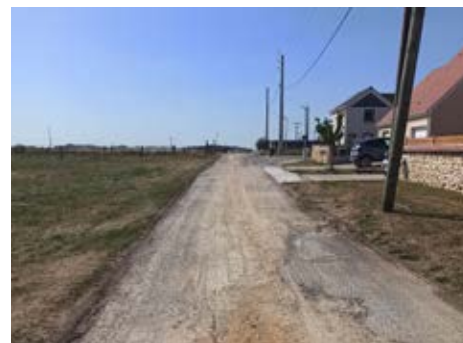


LES TRAVAUX DE VOIRIE

RUES DE BELLEVUE, DE LA FERME ET DU JARDIN DES BOIS

Dans la continuité des travaux engagés l'été dernier à Chardonnet, la reprise complète des enrobés a été réalisée sur les rues de Bellevue, de la Ferme et du Jardin des bois.
> 3700 m² de surface totale.

Montant des travaux : 180 439 € TTC



AUX ABORDS DES ÉCOLES

La commune a engagé en 2021 un programme d'aménagement et de mise en sécurité des accès aux écoles avec notamment la rénovation complète du parking de l'école maternelle et du parking en face de Vitalis ainsi que la création d'un trottoir sur la rue du Général Leclerc. Cet été, la commune a poursuivi ses travaux :

PARKING RUE DES SOURCES :

- > création d'un parking de sept places de stationnement, dont une place PMR (personne à mobilité réduite) ;
- > Création d'un trottoir et d'un passage piéton.

Montant des travaux : 17 476 € TTC

PROLONGATION DU TROTTOIR RUE DU DOCTEUR BABIN

Reprise en enrobé du trottoir rue du Docteur Babin.

Montant des travaux : 15 203 € TTC

Des demandes de subventions ont été demandées sur ces deux dossiers, en attente de retour.

LES AUTRES TRAVAUX

Réalisé par les agents des services techniques :

- > nettoyage des abords du bois des Touaines rue du jeu de paume.
 - > nettoyage de la sente rue des saules à Malassis.
 - > suppression des jeux rue du docteur Schoelcher et reprise en gazon de la zone.
- En effet, les jeux étaient abîmés, ils présentaient des dangers pour les enfants. Une commission de contrôle doit passer chaque année pour chaque aire de jeux.

BOÎTES À LIVRES

Les services techniques de la commune ont fabriqué six nouvelles boîtes à livres. Vous pouvez les retrouver dans les quartiers de Malassis, Ardillières, Chardonnet, Bois d'Ardeau et près de la maison de santé. Une boîte à livres est prévue prochainement à Bajolet.

Le principe : **Prenez > lisez > donnez > échangez !**



LA FAUNE ET LA FLORE À FORGES-LES-BAINS

L'HISTOIRE DES CHÂTAIGNIERS GREFFÉS

Vous les avez peut-être croisés au détour de vos déambulations, mais connaissez-vous l'histoire de ces arbres majestueux classés au patrimoine naturel de notre commune ?

De nombreux témoignages attestent déjà leur présence au moment de la Révolution. Avec l'avènement de la science, beaucoup de chercheurs se penchent sur le problème de l'amélioration de l'alimentation des habitants de nos campagnes. Les autorités recommandent la culture du châtaignier pour limiter les famines. Les châtaigniers sont plantés au même titre que les pommiers et poiriers.

Antoine Augustin Parmentier (1737-1813), l'inventeur du « hachis », est le premier à faire l'éloge de cet arbre et à affirmer qu'il peut être planté partout en France. Il se rend en Corse, en Ardèche et dans le Limousin et consigne les meilleures pratiques dans son "Traité de la Châtaigne". Il explique comment planter une pépinière de châtaigniers, à quel moment les greffer et comment entretenir les cultures. C'est probablement à cette époque que sont plantées les châtaigneraies autour de la capitale.

La conservation du fruit permettait souvent aux paysans de supporter sans trop de dommage une à deux années de mauvaises récoltes. La valeur calorique de la châtaigne fraîche est supérieure à celle de la pomme de terre et celle de la châtaigne sèche dépasse celle des céréales.

La châtaigne est consommée grillée ou bouillie. Elle entre dans diverses préparations culinaires : pâtés, boudins, soupes ou encore en confiserie sous

forme de marrons glacés.

Réduite en farine, elle sert à préparer du pain mais ses qualités peu panifiables obligent à la mélanger à de la farine de blé, de seigle ou d'orge. Enfin, « l'arbre à pain », c'est ainsi qu'on le surnomme, servait aussi de nourriture animale, notamment pour le porc, pratiquement la seule source de protéines et de lipides d'origine animale.

A Forges, la « chasse aux marrons » a disparu vers 1955 mais auparavant les agriculteurs vendaient leurs productions sur le marché de Limours aux grossistes de Paris et de Versailles. On les appelait les « marrons de Lyon ». Le marché aux grains et aux châtaignes s'est arrêté en 1930 avec la création de la coopérative de Limours.

Suite aux mutations du monde rural, les vergers sont abandonnés au profit des cultures mais quelques beaux spécimens de châtaigniers ont survécu et sont aujourd'hui répertoriés et protégés dans le plan local d'urbanisme.



Photo : Parc Naturel Régional Vallée de Chevreuse



LES ANCIENNES CHÂTAIGNERAIES DE FORGES-LES-BAINS

- › **Rue de la Châtaigneraie** : A l'endroit de l'actuel cimetière il y avait quatre rangées de sept châtaigniers qui appartenaient à quatre familles du village. Le week-end, les familles allaient ramasser les châtaignes et on organisait des veillées pour les écosser.
- › **Derrière l'église** à l'emplacement du lotissement du jeu de Paume.
- › **A l'est de Chardonnet** dans la Vallée Maréchal
- › **A Malassis** sur la route de Bissy





ÉLAGAGE DES ARBRES : DES OBLIGATIONS BIEN RÉGLÉMENTÉES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

Les arbustes et haies des propriétés privées qui bordent les voies publiques peuvent se révéler dangereux pour la sécurité des piétons, véhicules et cyclistes. La commune rappelle qu'il incombe aux propriétaires riverains de procéder à la taille et l'entretien de ces végétations tout au long de l'année.

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Afin de favoriser la bonne circulation des piétons et pour ne pas entraver la visibilité des véhicules, **les propriétaires riverains ont l'obligation de procéder à la taille et à l'entretien des haies et végétations en bordure des voies publiques.**

Cet entretien est important car il contribue à un cadre de vie urbain agréable et à des trottoirs faciles d'usage pour les piétons, les familles, les personnes âgées, les écoliers et les personnes à mobilité réduite.

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'ÉLAGAGE AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement :

- > élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie)

- > les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).
- > il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres de la route du domaine public routier (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière)
- > les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (décret du 26 août 1987).

QUE SE PASSE-T-IL SI JE N'ÉLAGUE PAS MES ARBRES ?

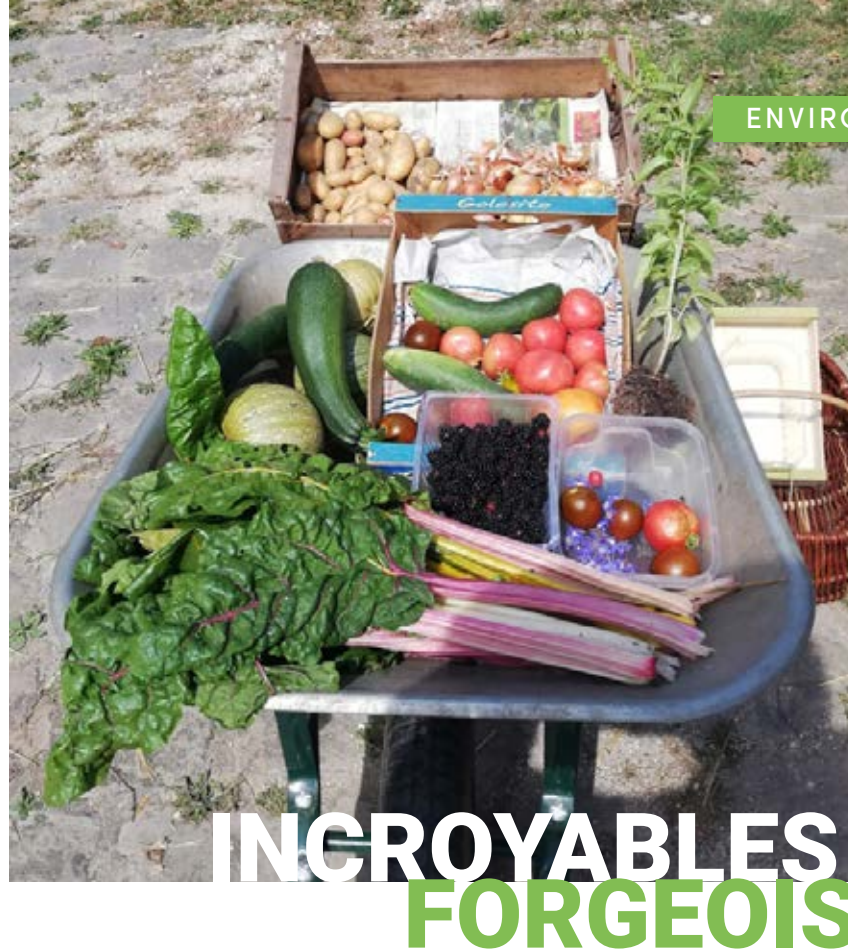
- > la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.
- > le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.
- > un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros.

BON À SAVOIR

Les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son terrain, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.



Arbre tombé à Ardillières cet été. Les services techniques et les pompiers ont été mobilisés toute une soirée. Les riverains ont été privés d'électricité pendant plusieurs heures.



PARTICIPEZ À LA VIE D'UN JARDIN AGROÉCOLOGIQUE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la partie nord du Parc des Thermes se cache un joli potager bio. Il est cultivé par les familles adhérentes de l'association Incroyables Forgeois, association qui a pour but de promouvoir l'agroécologie à travers son jardin pédagogique partagé.

LE JARDIN A ÉTÉ CRÉÉ EN 2016, SUR UNE PARCELLE DE 400M2 MISE À DISPOSITION PAR LA COMMUNE.

Des jardiniers de tous niveaux se côtoient et ont à cœur de cultiver la parcelle en utilisant les techniques issues de l'agroécologie : valorisation de l'espace, associations de plantes et légumes "amis", rotations des cultures, valorisation du sol et recyclage des déchets végétaux, optimisation de la consommation d'eau ...

A la différence des jardins partagés familiaux, les adhérents de l'association n'ont pas de parcelle attitrée et toutes les activités sont réalisées en commun : du semis à la récolte. Les adhérents entretiennent le jardin et échangent sur leur pratique. Ce sont aussi des moments de convivialité et de partage. Afin de pouvoir travailler en équipe, au bout de chaque planche de culture est apposée une affichette représentant les cultures et leur échéancier.

Sandrine Pignon, Présidente de l'association, explique « ces affichettes sont un outil très pratique que nous avons développé après l'intervention de Richard Crépet, consultant en permaculture www.cathane.fr. Elles nous permettent de savoir mois par mois les tâches à réaliser et ainsi pouvoir travailler ensemble. Nous pouvons avoir jusqu'à trois rotations de cultures dans l'année sur une même planche »

Une autre particularité du jardin est la culture en hauteur, avec des pergolas. Sandrine Pignon ajoute "Notre jardin étant exposé plein sud, elles apportent de l'ombre au jardin. Par exemple, les courges grimpantes apportent de l'ombre aux concombres qui sont en dessous. Ce système permet d'augmenter les rendements, de diminuer les besoins en eau et apportent de la fraîcheur au jardin : très appréciable avec l'été caniculaire que nous avons eu ! »

N'HÉSITEZ PAS À VENIR DÉCOUVRIR CE JARDIN

Si vous souhaitez participer à la vie du jardin, rejoignez l'association. Les adhérents se retrouvent selon leurs disponibilités les samedis matins de 10h à 12h ou en semaine. Le forfait annuel est de 50€ par individu ou par famille, comprenant : adhésion, outillage, semis et intrants, contenu pédagogique, intervention ponctuelle d'un expert en permaculture ou lors d'exposés, partage des récoltes.

Les Incroyables Forgeois ont également développé des partenariats avec les associations Forgeoises Bout'Choux et Forges en Transition.

POUR CONTACTER LES INCROYABLES FORGEOIS

incroyablesforgeois@gmail.com
www.facebook.com/IncroyablesForgeois
www.instagram.com/incroyables_forgeois





LILOO BIEN-ÊTRE

Liloo, naturo-esthéticienne et son équipe, vous proposent les prestations classiques d'un institut, mais également des soins de bien-être et de relaxation, un espace maquillage et manucure, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plus qu'un simple institut, l'équipe est à l'écoute pour vous accompagner, vous conseiller lors de vos visites en vous proposant des soins personnalisés et adaptés à votre peau.

Liloo Bien-Être a fait le choix de travailler avec des marques de maquillage, de cosmétiques naturelles et bio afin de vous proposer des soins qualitatifs pour vous ressourcer et vous sublimer tout en respectant votre peau.

Liloo Bien-Être, c'est aussi une boutique, où vous trouverez cosmétiques naturels et bio, maquillage bio, cosmétiques solides, mais également thés, tisanes et accessoires, fleurs de Bach, huiles essentielles et diffuseurs, bougies parfumées, sacs à mains, bijoux fantaisies, écharpes,... et bien d'autres idées cadeaux. Et bien sûr, les cartes cadeaux pour offrir un moment de détente et de bien-être, un instant magique en institut.

Le lundi, dans les locaux de l'institut, vous pouvez prendre rendez-vous avec Marie-Claude Riveau, thérapeute de santé en psychonomie et Armelle Rouffignac, hypnose, accompagnement thérapeutique et coaching professionnel.

➤ La carte des soins est disponible sur lilobienetre.fr

La prise de rendez-vous se fait sur planity.fr ou par téléphone au 06 87 66 71 22.



Marie-Claude Riveau, praticienne de santé en psychonomie



Marie-Claude
exerce à l'institut
depuis 4 ans.

La pratique de santé en psychonomie s'adresse à toute personne désirant entretenir ou améliorer sa santé (du nourrisson à la personne âgée).

Les personnes consultent autant pour des tensions physiques qu'émotionnelles. Le corps humain est en bonne santé lorsque l'équilibre interne est maintenu. L'organisme devient vulnérable lorsqu'il est sollicité au-delà de ses limites. Un déséquilibre peut s'installer entraînant un dysfonctionnement. En restaurant les échanges d'information, la psychonomie permet à l'organisme de retrouver son équilibre et de réactiver les processus de guérison, libérant ainsi les tensions physiques et émotionnelles.

Sur rendez-vous le lundi dans les locaux
de Liloo Bien-Être au
1 rue du Docteur Babin à Forges les Bains
Téléphone : 06 63 37 57 46

Nouveau Armelle vous propose des séances d'hypnose, accompagnement thérapeutique et coaching professionnel

Vous souhaitez améliorer votre bien-être et vous libérer de certains troubles et comportements encombrants : addictions, tabac, troubles du sommeil, de l'alimentation, phobies, stress et perte de contrôle... ?
Découvrez les bienfaits de l'hypnose, thérapie brève par excellence avec Armelle Rouffignac. Grâce à l'accompagnement en hypnose thérapeutique, personnalisé, adapté à votre demande et en toute confidentialité, vous identifiez votre objectif, actionnez les ressources qui sommeillent en vous, déclenchez un changement bénéfique et durable, pour prendre en main votre vie.

L'hypnoCoaching, quid?

Parfois, bloqué avec des problématiques professionnelles, on décide de suivre un coaching pour en trouver des clés. Or, il arrive parfois que malgré un véritable engagement

dans son travail de coaching, ce travail ne progresse plus à cause de certains blocages plus profonds, de nature inconsciente, au-delà même parfois de la frontière entre vie professionnelle et vie privée. Les outils de neuroscience et d'hypnose moderne permettent alors, lorsque cela est nécessaire dans le cadre du coaching, de franchir cette frontière poreuse entre le perso et le pro, de mettre le doigt sur ces blocages qui lui sont personnels et les lever, en identifiant et en activant ses ressources intérieures.

Sur rendez-vous le lundi
dans les locaux de Liloo Bien-Être
au 1 rue du Docteur Babin à Forges
Séances en cabinet et à domicile
Téléphone : 06 82 67 61 88

Forges en Transition

DATES À RETENIR :

> Repair Café

Samedi 19 novembre et 17 décembre, de 9h30 à 12h30, rue du Docteur Babin, face à la boulangerie

> Répare Couture

Samedi 12 novembre et 3 décembre, de 9h30 à 12h30, centre socio-culturel

> Café Zéro Déchet

De 10h à 12h30

Dimanche 27 novembre : Ramassage de déchets

Samedi 10 décembre : Atelier de Noël (décorations et cadeaux zéro déchet)

COMMENT CALCULER NOTRE EMPREINTE CARBONE ?

Comment profiter des ressources de notre planète en repoussant le "jour du dépassement", où nous avons consommé plus de ressources naturelles que ce que la Terre peut produire ?

L'association Forges en Transition organise deux ateliers zéro déchet sur le "calcul de l'empreinte carbone". Le premier (le 9 avril dernier) a montré l'impact environnemental de notre modèle économique et proposé des axes de réflexion pour diminuer cet impact dans nos gestes familiaux quotidiens, en mesurant l'empreinte carbone de notre consommation. Le second, le 28 janvier 2023, permettra de fixer des objectifs à notre portée, quantifiables et durables, en matière d'énergie, de déchets ou de transports.

Contact :

06 19 10 50 65/mh.huze@wanadoo.fr
www.forges-en-transition.org

TCF Tennis Club de Forges-les-Bains

Les trois terrains extérieurs du club ont été inaugurés le 1^{er} juillet en présence de Madame le Maire et ses adjoints aux finances, aux travaux et aux associations. Le Comité Essonne de Tennis était représenté par Christian Kozik et Gilbert Houédé.

Les anciens présidents du club, les enseignants et les membres du bureau ont pu se réjouir de bénéficier de ces nouvelles surfaces. Le TCF a fait un choix technique ambitieux en faisant poser deux Top Sand tout en gardant un béton poreux. Ils présentent l'immense avantage d'être très agréables

à jouer tout en nécessitant moins d'entretien qu'une terre battue traditionnelle.

L'inauguration a été suivie d'une journée Portes ouvertes le samedi puis de la fête du club le dimanche.

Côté compétition, le club a engagé de nombreuses équipes adultes et enfants, avec pour la première fois, une équipe fille 13/14 ans et une équipe garçon 11/12 ans. Chez les adultes, beau parcours de l'une des deux équipes mixtes qui a réussi à se hisser jusqu'en finale.

Pour la période estivale, le club a proposé une formule

pass découverte permettant aux non adhérents d'accéder aux courts. Par ailleurs la nouvelle formule d'adhésion senior comprend six invitations par adhérent afin de permettre une large pratique. Grâce aux séances d'inscription organisées par le club en juillet, et au forum des associations de septembre, le club comptabilise, en ce début septembre, près de 110 adhérents soit 25% de plus que l'an dernier à la même période ! Si vous souhaitez rejoindre un club convivial, pour la pratique du tennis en loisir ou compétition, n'hésitez pas à contacter le TCF, les inscriptions sont encore possibles !



Contact :

tcforgeslesbains@gmail.com
www.club.fft.fr/tc.forges-les-bains

Maison de la Culture et des Loisirs

LA NOUVELLE SAISON EST LANCÉE

La Maison de la Culture et des Loisirs de Forges, composée de bénévoles dévoués et à votre écoute, vous propose de nombreuses activités artistiques, éducatives, sportives et de bien-être.

Son objectif « Loisirs » est de vous proposer des activités accessibles au plus grand nombre en offrant des prestations de qualité.

La saison vient de commencer, il reste encore des places dans certaines activités :

> la danse à deux, animés par Jean-Pierre et Martine Marouby, maîtres de danse, anciens champions de France et d'Europe en danses standard et latines, juges internationaux et chorégraphes. Faites le premier pas, ils font le reste...

> le théâtre pour les 13-18 ans, ani-

mée par Marie-Lise Gault, professeur diplômée et bien connue des amateurs des pièces de théâtre des « Tréteaux Ivres »

> la réfection de sièges, animée par Claudette De Carvalho, artisan d'art, tapissier décorateur. Elle vous accompagne un vendredi par mois dans la réfection de vos sièges.

> L'art floral, tenu par Catherine Reynaud, diplômée d'un professorat d'Ikebana. L'animatrice vous transmettra tous ses secrets en art floral et ses connaissances des végétaux.

Consultez sur le site de la MCL, toutes les

activités : gym à la carte, yoga, tai-chi, dessin, poterie, patchwork, informatique..., quelques places sont encore disponibles. Inscrivez-vous sur mcl.forges-les-bains.fr



Un vice-champion de France « tir nature » au sein du club Les Archers de l'Hurepoix

Après une participation au championnat de France par équipes le 17 juin avec un classement de 15 sur 42 équipes, les Archers de l'Hurepoix sont fiers du titre de Thomas Lambert, vice-champion de France Tir Nature en individuel, le 18 juin 2022. sous la chaleur et la pluie et il devient ainsi l'un des plus titrés du club : champion régional et départemental Tir Nature mais aussi champion départemental 3D. Grâce à leur technique tra-

vaillée seulement en gymnase avec leur coach les compétiteurs du club démontrent au sein de l'Île de France et dans d'autres départements que Forges-les-Bains est présent.

Lors de compétitions de tirs à l'extérieur dédiées aux débutants, Céline Lépine monte souvent sur les podiums. Dimanche 3 juillet encore une médaille d'argent et deux de bronze pour trois archers présents au Régional Ile-de-France 3D.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022



1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1er juin 2022
> **majorité avec 7 abstentions**
2. Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs
3. Modification du tableau des effectifs
> **unanimité**
4. Délibération portant provisionnement pour créances douteuses
> **unanimité**
5. Demande de subvention auprès du département de l'Essonne relative à la répartition du produit des amendes de police
> **unanimité**
6. Introduction d'une requête auprès du tribunal administratif contre les sociétés Belliard Frères,

- KOZ ARCHITECTE et SOCOTEC concernant la construction du gymnase communal
> **unanimité**
7. Convention de refacturation des frais du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) avec la commune de Saint-Chéron
> **unanimité**
 8. Autorisation de pose de pièges photographiques
> **majorité avec 7 abstentions**
 9. Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
> **majorité avec 5 voix contre et 1 abstention**
 10. Rétrocession de la parcelle ZB49 au Syndicat de l'Orge
> **unanimité**

> Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

FORGES POUR VOUS

Après deux ans de crise sanitaire, nous voilà maintenant confrontés en sus à une double crise, énergétique et inflationniste, avec des impacts potentiellement redoutables pour les collectivités locales : explosion des factures d'énergies et forte augmentation des autres postes de coûts grevant les budgets de fonctionnement, remontée rapide des taux d'intérêt obérant les capacités d'emprunt, et par suite, d'investissement des communes.

Forges-les-Bains ne vit bien entendu pas dans une bulle et ressent les impacts de cette conjoncture compliquée, nous devons nous attendre à d'autres mauvaises surprises, personne ne détient de carte magique, mais il est préférable d'avoir dans son jeu, du bon sens, de la créativité, de l'anticipation, de la réactivité.

Nous nous félicitons d'avoir anticipé les mouvements sur les taux d'intérêt en négociant en début d'année avant la remontée des taux, un prêt débloqué sans frais quand la commune en aura besoin : ceci nous rend confiants sur l'exécution de nos programmes d'investissements, notamment en faveur des écoles, nous ouvrons en effet le projet de l'élémentaire dans la continuité du chantier en cours de la maternelle.

Dès le début de notre mandat, en cohérence avec la priorité donnée au quotidien des Forgeois, nous nous sommes engagés dans une politique pragmatique de protection de l'environnement, privilégiant les actions concrètes aux postures incantatoires dans l'air du temps.

En premier lieu, la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), mettant un frein à l'artificialisation des sols, protégeant les arbres de hautes tiges et les cœurs d'îlots qui, outre son impact évident sur la biodiversité et le ruissellement, est un levier, accessible à notre échelle, de lutte contre le réchauffement climatique : nous ne comprenons d'ailleurs

pas comment des élus de la minorité revendiquant un engagement sans faille pour l'environnement ont pu voter contre cette modification, un détail doit nous échapper...

Sur le plan énergétique, nos actions se sont déployées sur plusieurs fronts : le renouvellement des chaudières, le plan de transition des éclairages publics vers des technologies LED, la pose de capteurs de suivi de consommation et une boucle de réaction rapide agents/élus en cas de dérive, la rationalisation (espace/temps) de l'occupation des locaux communaux pour tous les usagers (agents, élus, associations,...) ou encore l'ajustement des amplitudes d'éclairage public.

Cet engagement est accueilli très favorablement par des acteurs comme l'ALEC (présent à la Fête de la Châtaigne) ou le syndicat de l'Orge dont nous espérons qu'il retiendra, sur le dossier ruissellement, Forges-les-Bains parmi les six communes qui bénéficieront de l'appui d'un cabinet d'études.

Et parce que traquer les dépenses superflues, qu'il s'agisse de ressources naturelles ou d'argent, ce n'est pas tant une démarche comptable qu'une boucle vertueuse et durable pour libérer des moyens de faire, nous n'hésitons pas à examiner le détail des coûts engagés sur vos deniers par la commune : en épluchant les contrats d'abonnement d'électricité renouvelés en 2020 par nos prédécesseurs, nous avons détecté des augmentations démesurées (près de 600%), nous avons renégocié ces contrats avec Enedis qui nous a reversé en outre plus de 8000€ de frais d'abonnement indus.

Un détail qui a dû échapper aux conseillers sortants siégeant dans la majorité précédente, pourtant, Dieu sait qu'ils ont aujourd'hui l'obsession du détail vrillée au corps !

Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

VILLAGE FORGEOIS

Après le conseil municipal de septembre 2021, la Majorité a choisi de ne plus publier les questions diverses des élus. Les comptes-rendus disponibles en ligne sont devenus de simples notifications de décision, aucun débat ne transparaît publiquement. Cela induirait-il une réelle volonté de limiter la transparence ?

Le 1er juillet 2022, l'article L2121-15 du CGCT change la donne, fini le compte rendu et place au procès-verbal. Ce PV est un bien précieux pour la transparence et le respect de l'expression des élus, notamment de la minorité, car il donne des éléments d'information au forgeois, mais également au préfet chargé du contrôle de légalité, sur les décisions prises par le Conseil Municipal.

Les questions diverses sont importantes pour remonter les interrogations / remarques / inquiétudes que nous recevons des forgeois. Ces questions, y compris les échanges et débats de l'ordre du jour, sont retranscrites de manière succincte sur le document.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce PV et rappelons qu'une décision prise à l'unanimité implique qu'il n'y a pas eu de vote contre, mais seulement des votes pour et des éventuelles abstentions.

À bientôt au prochain conseil,
Jörg Dettmann, Sandra Castello, Benjamin Delporte

UNE VISION POUR FORGES

Forgeoises, Forgeois,

Nous espérons que vous avez passé un agréable été.

Ce retour de vacances a été, à nouveau, mouvementé sur la commune avec le départ de 3 agents communaux importants : notre Directeur Général des Services, le Responsable Périscolaire ainsi que le Responsable Restauration et Entretien. Une fois de plus la liste majoritaire n'a pas trouvé bon d'en informer les minorités. Des annonces de recherche sur des sites d'emploi nous ont alertés sur ses mouvements en cours, ce que la majorité a bien voulu confirmer 2ème quinzaine de Septembre suite à nos sollicitations. Encore une grande preuve de transparence !

Un autre exemple de déficit d'information fin septembre : les structures de l'aire de jeux installées sur l'espace vert de la rue Victor Schoelcher ont été supprimées du jour en lendemain sans information préalable ni explication aux riverains comme aux élus, ceci au détriment de nos enfants qui aimaient bien passer du temps sur ces jeux en sortant de l'école. En espérant que ce démantèlement a pour but l'arrivée d'une nouvelle aire de jeux. Un panneau avec des explications aurait été une bonne idée nous semble-t-il...

Nous restons à votre disposition :
unevisionpourforges@gmail.com
Une vision pour forges



#URGENCESPEDIATRIQUES

AVANT D'EMMENER MON ENFANT
AUX URGENCES, SI MON MÉDECIN
N'EST PAS DISPONIBLE, L'APPELLE LE 15

FACE À L'URGENCE,
ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr
La mairie est ouverte au public le lundi,
mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h et le samedi matin de
9h à 12h.

ESCAPADE CULTURELLE

Maison des associations - 38 rue de Vaux
91470 - Forges-les-Bains
Tel. : 09 61 63 74 30

HORAIRES

Temps scolaire

Mercredi : de 9h30 à 13h et 13h45 à 18h30
Jeudi : le matin de 9h30 à 12h, pour les
assistantes maternelles du territoire. Sur
rendez-vous l'après-midi.
Vendredi : de 16h à 19h
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Vacances scolaires

> du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE

6 Place de L'Église
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 40 44

L'agence postale est ouverte du mardi au
vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h
à 12h (hors vacances scolaires : consultez
les horaires sur www.laposte.fr)

JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis
matin de 8h à 13h, place de l'Eglise.

COLLECTE DES DÉCHETS

> Mardi matin : collecte des papiers et
emballages

> Mercredi matin : ordures ménagères

> Vendredi après-midi en semaines
impaires : déchets végétaux

→ Retrouvez toutes les infos

concernant la collecte des déchets sur
www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/la-collecte-des-dechets/le-calendrier-des-communes/



CARNET

LA CIGOGNE EST PASSÉE...



Elle a livré des petites filles :

Manon VAILLANT née le 3 juin 2022 / Charline NAURIN née le 26 juillet 2022 / Maddy ROGER QUEDREUX née le 3 août 2022 / Anna MACDONALD née le 16 août 2022 / Emma QUEYRIE née le 12 septembre 2022 / Édene BRAVO ROUCHEUX née le 24 septembre 2022 / Célia SAVARYMOOTHOO née le 17 septembre 2022

Elle a livré des petits garçons :

Carl RAISSIGNIER MANIGOT né le 17 mai 2022 / Léo LOUAIL GOFFIN né le 21 juin 2022 / Ethan MARXER TAUGOURDEAU né le 11 juillet 2022 / Nahil BENAÏSSA ANTUNES né le 17 juillet 2022 / Maxime PAULHIAC né le 26 août 2022 / Ethan WILLEMET né le 29 août 2022 / Djúlio BRAZ RIBEIRO né le 23 septembre 2022

MARIAGES

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Jérémy SIBILLAT et Gabriela ULLIO GAMBOA, le 8 juillet 2022
Julie ROLLAND et Heimata RIMA le 8 juillet 2022
Florent BIGORNE et Alix BRAEM LE 9 juillet 2022
Nuno SANTOS MARTINS et Céline THIERCELIN le 9 juillet 2022
Teddy DELAMARRE et Cindy FIGUEIREDO le 9 juillet 2022
Oriane JACTARD et Romuald PAYRAUDEAU le 20 juillet 2022
Edgar MARTIN et Aude MOULARD le 23 juillet 2022
Marie CLAIN et Romain BOULAI le 5 août 2022
Marie-Ange NORMAND et Serge RÉMY le 10 septembre 2022
Céline THOUVAY et Damien MARSOLLIER le 24 septembre 2022

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Eliane HOELLERER 92 ans, le 20 mai 2022 / Jack GAUCI-ANCELIN 71 ans, le 28 juin 2022 / Patrick AUBERT 78 ans, le 16 juillet 2022 / Christian BONJEAN 72 ans, le 25 mars 2022 / Jacques PEDRON 66 ans, le 6 août 2022 / Juliette LAPORTE 90 ans, le 21 août 2022 / Yvette AUFRAY 94 ans, le 30 août 2022 / Janine BONNEAU 86 ans, le 23 septembre 2022.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

NOVEMBRE > JANVIER

EXPOSITION
« LA TÊTE DANS LES IMAGES »

DU 19 OCTOBRE AU
30 NOVEMBRE

À l'Escapade culturelle

L'Escapade accueille l'exposition du Salon du Livre jeunesse de Montreuil, « la Tête dans les images ».

Des images associées deux à deux, réalisées par douze illustratrices et illustrateurs de onze albums jeunesse, pour regarder le monde "recto verso" et se glisser d'un univers à l'autre, franchir les murs, ouvrir en grand les portes et les fenêtres... Cette exposition invite à plonger tête la première dans les images (gravures, dessins, peintures...), pour comprendre comment elles fonctionnent et ce qu'elles disent.



L'ESPACE SENSORIEL
POUR LES PETITS

DU 5 AU 30 NOVEMBRE
À l'Escapade culturelle

L'espace sensoriel permet de créer une merveilleuse expérience visuelle et tactile dans un environnement calme et sûr permettant de stimuler les sens de l'enfant. Ils se déplacent et explorent chaque surface.

COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

VENDREDI 11 NOVEMBRE À 9H30
 au cimetière de Forges-les-Bains

Pour perpétuer le devoir de mémoire, vous êtes invités à venir vous recueillir en souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918.

EXPOSITION « NOËL »

DU 27 OCTOBRE AU
23 DÉCEMBRE

À l'Escapade culturelle

Pour démarrer en beauté la période des fêtes, l'Escapade vous propose de découvrir les origines de Noël et de ses traditions à l'occasion d'une exposition. De ses origines païennes à son évolution jusqu'à devenir l'une des dates les plus importantes du calendrier chrétien, puis une fête célébrée partout dans le monde, plongez dans l'histoire de l'esprit de Noël !

Infos pratiques

Gratuit - Entrée libre

Consultez les horaires de l'escapade sur www.forges-les-bains.fr



CONFÉRENCE
« LES PATRIMOINES BATIS
DE FORGES-LES-BAINS »

JEUDI 24 NOVEMBRE À 20H
salle Messidor

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) organise une conférence sur les patrimoines bâtis de Forges-les-Bains. Cette présentation sera l'occasion de restituer aux habitants l'étude réalisée par le PNR, à savoir l'inventaire du patrimoine de la commune qui a été actualisé cette année, dans le cadre de la modification du PLU.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

VENDREDI 25 NOVEMBRE
DE 19H À 23H

À l'Escapade culturelle

Rendez-vous pour une soirée dédiée aux jeux de société !

En famille, entre amis ou seul... lancez les dés et partagez un moment convivial !

SPECTACLE
« EN ARRIÈRE TOUTE »

SAMEDI 3 DÉCEMBRE À 15H

La MCL invite les enfants des écoles élémentaires et maternelles de Forges à ce spectacle poético-burlesque avec un violoniste et un Auguste Clown...

Le Père Noël est aussi invité !

Réservation à compter du 10 novembre sur le site de la MCL mcl-forges-les-bains.fr



INAUGURATION DES
ILLUMINATIONS
DE NOËL

LUNDI 5 DÉCEMBRE À 18H

La commune vous donne rendez-vous autour d'un chocolat chaud et vin chaud pour l'illumination du grand sapin de Noël, place du marché.

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Producteurs, artisans et créateurs locaux seront présents pour un week-end sous le signe de la magie de Noël, au parc des Thermes.

Gourmandises et chocolat chaud pour vous réchauffer, animations pour les petits et les grands avec la présence du père-Noël ...

Rendez-vous en décembre !



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

La Mairie offre un colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus. Les distributions des colis auront lieu :
> le 10 décembre de 9h à 12h
> le 12 et 15 décembre de 13h30 à 18h à l'Escapade culturelle, 38 rue de Vaux. Un courrier avec bulletin d'inscription est envoyé aux personnes concernées. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez l'Escapade au 09 61 63 74 30.

BALADE THERMIQUE AVEC L'ALEC OUEST ESSONNE

JEUDI 5 JANVIER 2023 DE 19H À 21 H

Pour les habitants du centre bourg
 Vous voulez savoir si votre logement est bien isolé ? Participez à la balade thermique organisée par l'ALEC Ouest-Essonne !
 Muni d'une caméra infrarouge, un conseiller identifie les principales déperditions de votre logement et vous présente les solutions envisageables.
 Rendez-vous à 19h à la mairie.
 Inscription obligatoire : cie@alecoe.fr
 La balade est gratuite.



CÉRÉMONIE DES VŒUX DE MADAME LE MAIRE

VENDREDI 13 JANVIER, À 19H
salle Messidor

Cette soirée, ouverte à tous, est l'occasion pour Madame le Maire et l'équipe municipale de vous présenter leurs meilleurs vœux.

DISCOTHON

SAMEDI 14 JANVIER, À PARTIR DE 19H, salle Messidor
 Soirée "disco" au profit du Téléthon.

AVIS DE RECHERCHE !

L'association des Amis de l'Eglise est à la recherche d'informations relatives aux bancs clos de l'église.

« Nous lançons un appel à tous, Forgeois ou non, vous disposez peut-être des informations qui nous font défaut. Merci de votre aide. »

Auriez-vous personnellement, ou connaîtriez-vous des amis, des voisins, des forgeois qui posséderaient : des photos, articles de presse, livres ou correspondances, **d'avant 1900**, concernant l'église de Forges ?

Dans l'église, votre famille, ou une famille de votre connaissance, possédait-elle un banc gravé à son nom ?

Avant 1900, savez-vous s'il existait une entreprise de menuiserie importante à Forges ou dans les environs ?

Merci de contacter le 06 62 11 39 42 ou, par mail, l'un des membres du Bureau Adresses sur le site Amis de l'Eglise : <http://egliseforges.free.fr>



LA COMMUNE RECRUTE

DES ANIMATEURS-TRICES POUR LES ÉCOLES



ANIMATEUR(-TRICE) À TEMPS PARTIEL

HORAIRE

En période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h45, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h.
> heures restantes à convenir selon disponibilité.

Contrat pouvant aller de 3h/semaine à 26 heures/semaine.

MISSIONS

- Encadrer et animer le temps périscolaire (temps de repas, récréations, temps après et avant la classe)
- Proposer des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives sur les temps périscolaires.
- Veiller à l'hygiène et à la sécurité des élèves.

Cet emploi est basé sur Forges-les-Bains sur les écoles élémentaire et/ou maternelle
BAFA non obligatoire au début.

Poste à pourvoir à partir du 7 novembre 2022.

CANDIDATURE : CV et lettre de motivation à mairie@forges-les-bains.fr